

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

**REVISION ALLEGEE
DU**

P.L.U.

DE BARCY

ARRÊT DE PROJET

5.2

Plan du village après révision - 1/2000e

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLI-
BÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 19 / 02 / 2018

LE MAIRE



Cabinet
Yves Duris-Mauger & Christophe Luquet

Légende

ZONAGE REVISE

- UA
- UB
- IAU
- IIAUb
- N

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Liaison piétonne de principe
- Haie ou alignement d'arbres à préserver ou reconstituer (L151-23)
- Mur ou clôture remarquable
- Espace Boisé Classé
- Autre élément remarquable au titre du L.151-19
- Bâtiment remarquable
- Emplacement réservé
- Jardins classés au titre du L.151-23
- Emprise et numéro des corps de ferme classés en zone UA ou UB
- Monument

Bâti

- Bâtiment en dur
- Cimetière
- Construction légère
- Parcellaire

